

Montants-limites de la prévoyance professionnelle

1er janvier 2025

La Tellico pk assure les personnes salariées de toutes les branches. Les agences de travail temporaire apprécient, par exemple, notre mode de facturation adapté à leur branche. Quant aux associations professionnelles, ces dernières préfèrent les conditions avantageuses de nos différents plans de prévoyance. Mais tous nos clients sont unanimes à reconnaître la valeur de la souplesse de conception des plans de prévoyance, de notre efficacité et de notre service clientèle de grande qualité.

Prévoyance professionnelle obligatoire

LPP deuxième pilier	Année		Mois		Heure ¹	
Seuil d'entrée (salaire minimal)	CHF	22'680.00	CHF	1'890.00	CHF	10.35
Dédiction de coordination	CHF	26'460.00	CHF	2'205.00	CHF	12.10
Limite supérieure du salaire annuel	CHF	90'720.00	CHF	7'560.00	CHF	41.50
Salaire annuel coordonné	Année		Mois		Heure¹	
> Maximal	CHF	64'260.00	CHF	5'355.00	CHF	29.40
> Minimal	CHF	3'780.00	CHF	315.00	CHF	1.70
Salaire max. pouvant être assuré	CHF	907'200.00	CHF	75'600.00	CHF	414.80

Taux de conversion de rente	Tellico	BVG
> Femmes (65 ans en 2025)	6.00 %	6.80 %
> Hommes (65 ans en 2025)	5.80 %	6.80 %

Taux d'intérêt minimal LPP

En 2025	1.25 %
---------	--------

Prestations LPP	Taux d'invalidité	Prestation ³	Taux d'invalidité	Prestation ³	Taux d'invalidité	Prestation ³	
	Au-dessous des 40.00 %	Aucune	dès	44.00 %	35% rente	dès 49.00 %	47.5% rente
	dès 40.00 %	25% rente	dès	45.00 %	37.5% rente	50.00 % - 69.00 %	selon le taux d'invalidité
	dès 41.00 %	27.5% rente	dès	46.00 %	40% rente	dès 70.00 %	100% rente
	dès 42.00 %	30% rente	dès	47.00 %	42.5% rente	Décès	Prestation
	dès 43.00 %	32.5% rente	dès	48.00 %	45% rente	Veuve / veuf	60 % ²

¹ Base de calcul des heures annuelles: convention collective pour le travail temporaire: 52.07 semaines de 42 heures = 2'187 heures
² Pourcentage de la rente d'invalidité assurée.
³ Prestations de la Tellico pk selon le règlement de prévoyance, paragraphe 23.3.

Les trois piliers en bref

